

Paris, le 4 juin 2021

Guislain DAVID
Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Alors que l'école, les élèves et les personnels vivent une deuxième année scolaire largement dégradée par la pandémie de covid 19, le ministère a décidé de baisser le nombre de places aux concours de recrutement 2021. Pour le SNUipp-FSU, au-delà du très mauvais message envoyé aux personnels et à la communauté éducative, cela traduit une non prise en compte du réel.

La situation sanitaire n'a fait que révéler le besoin criant dans les écoles de postes de remplaçant·es, d'enseignant·es spécialisé·es, notamment dans les RASED, de plus de maîtres·ses que de classes et, plus globalement, d'enseignant·es pour réduire les effectifs par classe qui sont parmi les plus chargés des pays de l'OCDE.

Pour le SNUipp-FSU, les conditions de la rentrée de septembre 2021 doivent être anticipées et préparées dès aujourd'hui. La crise n'est pas derrière nous et le virus continuera à circuler en septembre. Il faut en finir avec l'improvisation permanente et permettre aux familles et aux personnels d'envisager la rentrée avec sérénité.

L'année 2020-2021 aura montré qu'un recrutement de contractuel·les n'est pas satisfaisant pour assurer les besoins en remplacement.

Dès à présent, il faut abonder le nombre de postes dans les écoles, augmenter le nombre de places au CRPE 2021 et prévoir des listes complémentaires conséquentes, partout où c'est possible pour pallier les désistements.

En effet, les premiers résultats de l'admissibilité du CRPE laissent envisager des pertes de places au CRPE. L'académie de Créteil a d'ores et déjà 99 admissibles de moins que le nombre de postes offerts. À Versailles, les premières remontées du concours externe donnent 1508 admissibles pour 1408 postes ce qui va certainement engendrer des pertes de places alors même que le concours supplémentaire n'a pas été reconduit dans cette académie, malgré nos interventions.

128, Bd Auguste Blanqui 75013 Paris. Tél. : 01 40 79 50 00.

www.snuipp.fr

De plus dans quasiment la moitié des académies, il reste à l'issue des épreuves d'admissibilité moins de deux candidat·es pour un poste ce qui représente un ratio dégradé et inquiétant pour la campagne de recrutement.

Enfin, les concours spéciaux ne font pas le plein dans 9 académies (Bordeaux, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Strasbourg, Toulouse).

Tous ces éléments font craindre la poursuite de la crise de recrutement et nous amènent à exiger que, quand cela est possible, les emplois non pourvus à l'un des 5 concours soient attribués aux candidat·es des autres concours de l'académie conformément aux textes en vigueur. . Il est également indispensable d'abonder de façon conséquente les listes complémentaires dans toutes les académies afin de compenser les pertes sur liste principale. Enfin, le SNUipp-FSU demande que les académies déficitaires puissent recourir à la liste complémentaire d'autres académies sur la base du volontariat.

L'école et les élèves ont besoin d'enseignant·es titulaires formé·es et non de contractuel·es pour assurer la réussite de toutes et tous les élèves.

A plus long terme, il est nécessaire de programmer un plan pluriannuel de recrutements d'enseignant·es titulaires. Pour reconstituer un vivier de candidat·es, un pré-recrutement sous statut de la Fonction publique doit être mis en place, en priorité dans les académies déficitaires.

Plus que jamais, l'école a besoin d'un plan d'urgence.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat
Guislain DAVID

